

Fumer ou conduire il faut choisir

Certains oublient l'effet du cannabis sur la conduite



Fumer ou conduire il faut choisir

Une opération de fouille de véhicules placée sous réquisition de Mme la procureure de la République à Auch s'est déroulée mercredi matin à Lectoure. Les militaires de la communauté de brigade de Fleurance étaient engagés dans cette opération. Au cours de celle-ci le contrôle d'un jeune conducteur de 18 ans a fait apparaître un résultat positif au test de dépistage de produit stupéfiant. Le jeune homme a fait l'objet d'une rétention immédiate de son permis de conduire qu'il détenait depuis quelques jours seulement (le 25 octobre)... son passager, un jeune de 18 ans également était en possession de 3 grammes d'herbe de cannabis. Il fait l'objet d'une convocation en composition pénale devant le délégué du procureur pour le 20 décembre prochain.